



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction des services du cabinet
et des sécurités**

**FIN DE L'ÉPISODE DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
A L'OZONE (O³)**

Le Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne vous informe de la fin de l'épisode de pollution atmosphérique à l'ozone (O³) à compter du dimanche 22 juin 2025.

Pour rappel, le département est placé en procédure d'alerte pour persistance du phénomène de pollution ce samedi 21 juin 2025.

Les conditions météorologiques ensoleillées, accompagnées de températures élevées et d'un vent faible, favoriseront la formation et l'accumulation d'ozone dans l'air sur une grande partie de l'Occitanie. Les concentrations devraient de nouveau dépasser le seuil d'information sur le département de la Haute-Garonne. Suite à la persistance de l'épisode de pollution, la procédure d'alerte sera maintenue ce samedi 21 juin 2025.

Pour demain, dimanche 22 juin 2025, les conditions météorologiques prévues devraient favoriser la dispersion de l'ozone dans l'atmosphère. Même si les concentrations restent élevées, le seuil d'information ne devrait pas être dépassé et Atmo Occitanie ne prévoit pas la poursuite de l'épisode de pollution à l'ozone dimanche 22 juin 2025.

En conséquence, l'ensemble des mesures d'urgence mises en œuvre par le Préfet pour limiter les émissions polluantes, rappelées ci-dessous, prennent fin ce dimanche 22 juin 2025 à compter de 00h01h :

- Abaissement des vitesses maximales autorisées :
 - à 110 km/h sur les portions à 130 km/h ;
 - à 90 km/h sur les portions à 110 km/h ;
 - à 70 km/h sur les portions à 80 km/h et 90 km/h.
- Report de certaines opérations industrielles émettrices de pollution et report de démarrage d'unités à l'arrêt.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site d'ATMO Occitanie :

<https://www.atmo-occitanie.org/>

09.69.36.89.53

Liste des destinataires :

Préfecture de zone (EMIZ / Cellule routière zonale)	
DREAL	SNCF
ARS	Météo France
DRAAF	ONF
DRAC	ONCFS
DRAJES	Chambre d'agriculture
DDETS	Chambre de commerce et d'industrie
DDPP	Chambre des métiers et de l'artisanat
DDT	SATB
DSAC Sud	EDF
SNA Sud	RTE
Rectorat	ENEDIS (ex ERDF)
DSDEN	ORANGE
DRFIP	GRDF
Douanes	TIGF
Procureur de la République	La Poste
DIPJJ	Airbus
DISP	Préfectures des départements limitrophes
DIPN	Conseil régional
Gendarmerie	Conseil départemental
DIPAF	AMF 31
GTA	Communes
DMD	CAPTV (service en charge de la ligne « Air santé »)
SDIS	ADEME Direction Régionale Occitanie
SAMU	Préfectures des départements limitrophes
Associations agréées de sécurité civile	
Vinci Autoroutes	
DIRSO	
CUTM - Toulouse métropole	
SMTTC -Tisséo	
VNF	